

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 23 mars 2021, à 19h

Rencontre MEET

Présences

Andrée-Anne Roy (parent)	François Bégin (parent)
Annick Pelletier (présidente)	Marie-Ève Magnan (enseignante au 3e cycle)
Joanie Lemelin (parent)	Anik Pépin (enseignante secondaire)
Marie-Noëlle Rainville (parent)	Myriam Raymond (enseignante au 1 ^{er} cycle)
Jean-François Bédard (parent)	Marie-Hélène D'Astous (enseignante au 2e cycle)

Substituts

Laurence Sanscartier Viau (absente)	Stéphanie Turcotte-Goodyer (absente)
Nancy Dion (absente)	Mélanie Guay (absente)

Membres de la communauté :

Eric Gingras (Ville SCJC) absent
Isabelle Morin (MDJ) absente

Direction

Catherine Bégin, directrice

Absences des membres élus

Mélissa Rochon (soutien)
Marc Drolet (service de garde)

1. Mot de bienvenue

Mme Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Vérification du quorum

Mme Pelletier mentionne qu'il y a quorum.

3. Question du public

Il n'y a aucune question du public. Mme Roberge, direction adjointe, se joint à la rencontre.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Bédard propose de réaménager l'ordre du jour de la façon suivante :

Le point *Autres sujets* viendrait clore la partie *Informations*. Dans la section *Conclusion*, on y mettrait *Mot des membres de la communauté* et de l'OPP avant le *Mot de la présidente*. Les changements seront effectifs lors de la prochaine rencontre uniquement.

IL EST PROPOSÉ par Mme Roy que l'ordre du jour soit adopté avec la proposition ci-haut.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/03/34

5. Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. du 3 février 2021

Voici les corrections à apporter :

- Utiliser les prénoms des membres seulement pour Mme Catherine Bégin et M. François Bégin pour assurer l'uniformité du texte et éviter la confusion pour les deux personnes du même nom.
- P.3, point 6 : il manque conseil d'établissement
- P.4, point 8 : utiliser 8.1 et 8.2
- P. 7 pt 15 : changer *ales* pour les
- Mentionner le prolongement de la rencontre au bas de la page

IL EST PROPOSÉ par madame Roy et résolu d'adopter le contenu du procès-verbal avec les corrections demandées.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/03/35

6. Suivis au procès-verbal

Le CSS de la Capitale a accusé réception de la lettre déposée pour le projet de l'école secondaire dans le nord auprès de Mme Pelletier.

Mme Pelletier mentionne que la dernière rencontre du CEPUI a été annulée. La prochaine est

prévue en mai. Elle nous mentionne également que la demande pour l'école secondaire est dans les priorités pour le CSSC auprès du Ministère de l'Éducation. Les villes avoisinantes au nord ont aussi offert un terrain pour la future école. Le CSSC devra prévoir un redécoupage des bassins, si cette construction devait se concrétiser. En effet, il est question que l'école de la Myriade aurait un agrandissement et que l'école de l'Odysée redeviendrait une école secondaire seulement.

Mme Pelletier s'est fait demander si l'agrandissement de l'école St-Denys-Garneau pourrait être envisagé dans un plan à court ou à moyen terme en ajoutant des groupes de la 3^e secondaire. Mme Pépin mentionne que la troisième secondaire diffère des deux premiers niveaux puisqu'on doit offrir un cours de mathématiques et de sciences différents ce qui implique des coûts pour les choix de cours et un investissement important pour avoir un laboratoire réglementaire.

Mme Pelletier encourage les parents qui vivent des situations problématiques à les dénoncer en faisant une plainte officielle. Si nous les recensons, il sera plus facile de démontrer au Centre de services ce que nos jeunes vivent et les enjeux liés à l'éloignement des services. Les parents peuvent le faire en contactant Mme Pelletier ou directement au centre de services scolaire.

Concernant la lettre déposée pour l'ajout d'une direction adjointe, le CSS a répondu à la demande en ajoutant une demi-adjointe à l'école, qui sera partagée avec l'école de l'Odysée.

Mme Roberge prend également la parole pour annoncer aux membres qu'elle prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Les membres lui souhaitent une belle retraite bien méritée.

Consultation, décision

7. Grille-matières primaire

Mme Catherine Bégin parle de l'organisation des groupes au troisième cycle pour l'année 2021-2022. Les prévisions sont bien de sept groupes : trois groupes de 5^e année, trois groupes de 6^e et une classe multi-âge en 5-6^e année.

Elle présente les résultats académiques recueillis et les résultats du sondage-école concernant le modèle souhaité l'an prochain. L'équipe-école souhaite avoir le modèle actuel de 1/3, 2/3, et une classe multi-âge avec un ajout de sept périodes d'anglais aux élèves de 6^e année.

Mme Roy questionne sur la façon de choisir les élèves pour ce groupe et si l'école fera appel au volontariat. La direction mentionne que les critères tiendront compte de l'autonomie, des besoins pédagogiques en respectant un équilibre dans l'ensemble des groupes. Il n'y aura pas de volontariat. Les parents des élèves choisis seront contactés individuellement par la direction avant la fin de la présente année.

Mme Rainville demande si les parents auront le choix et Mme Bégin répond que non, sauf s'ils ont des motifs jugés pertinents. L'organisation scolaire de l'école relève entièrement de la direction d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par M. François Bégin et résolu d'adopter la grille-matières telle que proposée par Mme Catherine Bégin.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/03/36

8. Suivi budgétaire

8.1 Mesures protégées

Mme Catherine Bégin présente le document confirmant la réception des sommes pour les mesures protégées. Elle confirme l'utilisation des sommes aux fins de services aux élèves.

IL EST PROPOSÉ par Mme Rainville et résolu d'adopter que les membres du CÉ confirment que les mesures protégées ont bien été reçues.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/03/37

8.2 Reddition de comptes

Mme Bégin mentionne que des sommes ont été utilisées pour de l'ajout de surveillance dans la cour, pour les déplacements et l'encadrement des mesures sanitaires. La situation de la Covid a eu un impact important sur le nombre d'élèves fréquentant le service de garde et lors des journées pédagogiques. Les enfants y restent moins longtemps ou ne viennent pas. Le personnel est donc rémunéré, mais le financement par les parents n'est pas au rendez-vous. Des groupes ont été fermés ou fusionnés, dès que cela fut possible, mais les bulles demandées par les mesures sanitaires limitent beaucoup les possibilités.

M. Bédard évoque les surplus dans le budget du CÉ (1261\$ des années précédentes et 900\$ cette année). Il propose la rénovation de l'entrée du gymnase de St-Denys-Garneau. M. Bédard fera une demande de soumission et la direction fera aussi une demande de son côté.

Mme Pelletier propose de poursuivre la rencontre au-delà de 21h pour permettre de terminer certains points.

IL EST PROPOSÉ par madame Pépin et résolu de prolonger la session.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/03/38

9. Consultation des élèves

Mme Pépin explique qu'elle a consulté les élèves du secondaire sur les sorties scolaires probables.

Mme Catherine Bégin mentionne qu'il serait intéressant de les consulter sur les activités midi pour cette année ou la prochaine, afin de les amener à rester un peu plus à l'école. Elle nous rappelle aussi que les élèves seront sondés via les sondages COMPASS et SEVI au cours du printemps.

Informations

10. Analyse des plateformes utilisées pour les cours à distance

Suite à un sondage effectué auprès des membres du personnel, Mme Catherine Bégin présente un projet de page d'accueil centralisée pour faciliter l'utilisation des différentes plateformes lors des cours à distance. Les membres trouvent cette idée intéressante.

11. Politique admission, inscription et transfert d'élèves

Point reporté

12. Suivi du plan d'action (projet éducatif)

Point reporté

13. Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement

On mentionne que les capsules ne sont pas encore toutes disponibles. Suite à leur visionnement, les membres devront compléter et signer le document attestant avoir effectué la formation obligatoire.

14. Mot de la présidente

Mme Pelletier prendra la parole en tant que représentante au comité de parents.

15. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Pelletier nous mentionne qu'un comité douance a été formé au CSS, c'est un sujet qui comporte beaucoup d'enjeux à l'heure actuelle.

Un point concernant la gratuité au service de garde le midi, lorsque le CSSC n'offre pas le transport scolaire, a été soulevé par les membres du comité de parents.

On mentionne les formations à venir pour les parents : une par Dr Nadia et une autre sur l'anxiété.

16. Mot de l'OPP

Mme Rainville informe le CÉ que la vente de chocolat de Pâques Harmonie a rapporté plus de 15 744\$ en ventes ce qui donne 5494,25\$ de profit pour l'école.

17. Mot des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent.

18. Mot de la direction

Mme Catherine Bégin nous mentionne qu'elle aura une rencontre avec la direction de l'école des Explorateurs demain au sujet de la clientèle 21-22.

19. Fermeture de la rencontre

IL EST PROPOSÉ par Mme Rainville de lever la séance à 21h35.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/03/39

Secrétaire

Présidence